



Rapport d'évaluation MRC de La Mitis

Entente régionale de déploiement des
services en travail de rue au Bas-Saint-Laurent

Présenté au comité de gestion de l'entente, le 13 avril 2010



La réalisation de cette entente a été rendue possible grâce à un consortium de partenaires financiers dont: Le Centre national de prévention du crime, la Commission jeunesse du Bas-Saint-Laurent, le Secrétariat à la jeunesse, la Conférence Régionale des ÉluEs du Bas-Saint-Laurent, le comité d'investissement communautaire TELUS, l'Agence de la santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent, Emploi Québec, Secrétariat rural Canada, sans oublier la généreuse contribution des investisseurs locaux. Merci infiniment à tous pour votre soutien !

Équipe de projet de Dolmen capital humain (GRH) :

Gaston Fournier, directeur régional
Marylou Dubé, consultante
Francoise Baki, assistante aux ressources humaines

Avec la collaboration de(s) :

Serge Dumont, coordonnateur régional des services en travail de rue du Bas-Saint-Laurent
Membres du Comité d'évaluation de l'entente
La Maison des jeunes de Mont-Joli
Travailleurs-travailleuses de rue de la Mitis
Comité local en travail de rue de la Mitis
Comité local de coordination COSMOSS de la Mitis
Divers partenaires, jeunes et autres acteurs qui ont participé activement à cette évaluation participative.

Révisure-correctrice :

Nathalie Thériault

Conception graphique et mise en page :

L'Avantage concept

Conférence Régionale des ÉluEs du Bas-Saint-Laurent

186, rue Lavoie
Rimouski (Québec) G5L 5Z1
Téléphone : 418 724-6440
Télécopieur : 418 724-6054
<http://crebsl.org>

Agence de la santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent

288, rue Pierre-Saindon
Rimouski (Québec) G5L 9A8
Téléphone : 418 724-5231
Télécopieur : 418 724-1597
<http://www.agencesssbsl.gouv.qc.ca>

Tous les documents concernant cette entente sont disponibles intégralement en format électronique (PDF) sur le site Web de l'Agence de la santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent (adresse mentionnée plus haut) ainsi que sur le site COSMOSS Bas-Saint-Laurent au : <http://www.cosmoss.qc.ca>

Toute reproduction totale ou partielle de ce document est autorisée, à condition d'en mentionner la source.

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2010

Bibliothèque et Archives du Canada, 2010

ISBN : 978-2-923362-34-9 (PDF)

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX	4
LISTE DES FIGURES	4
LISTE DES ABRÉVIATIONS	4
MRC DE LA MITIS	5
■ 1 ^{ère} DIMENSION : L'IMPLANTATION	6
L'organisme pivot	6
Profil des travailleurs-travailleuses de rue de la MRC de la Mitis	6
Les facteurs de réussite et contraintes rencontrées	7
Les attentes envers le projet et les besoins exprimés	9
■ 2 ^{ème} DIMENSION : LE FONCTIONNEMENT	10
Les ressources budgétaires	10
Le partenariat	10
Le rôle de l'organisme pivot	11
Les conditions de pratique des travailleurs-travailleuses de rue	11
Les références	12
■ 3 ^{ème} DIMENSION : L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE RÉSULTATS	14
Les contacts des jeunes avec des personnes-ressources	14
La perception des jeunes par rapport au rôle du travailleur de rue	14
Les actions des travailleurs-travailleuses de rue afin de réduire les gestes à caractère agressif ou criminel ...	14
■ 4 ^{ème} DIMENSION : LES EFFETS DU SERVICE SUR LES PERSONNES REJOINTES	15
Les répercussions du travail de rue sur les personnes rencontrées	15
Les répercussions du travail de rue sur les organismes et les intervenants	15
Les répercussions du travail de rue sur la communauté	16
LE PORTRAIT STATISTIQUE	17
ANNEXE 1 Dictionnaire des variables et de leur signification	24

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Profil des travailleurs-travailleuses de rue de la MRC de la Mitis	6
Tableau 2	Statistiques globales en travail de rue de la MRC de la Mitis	22

LISTE DES FIGURES

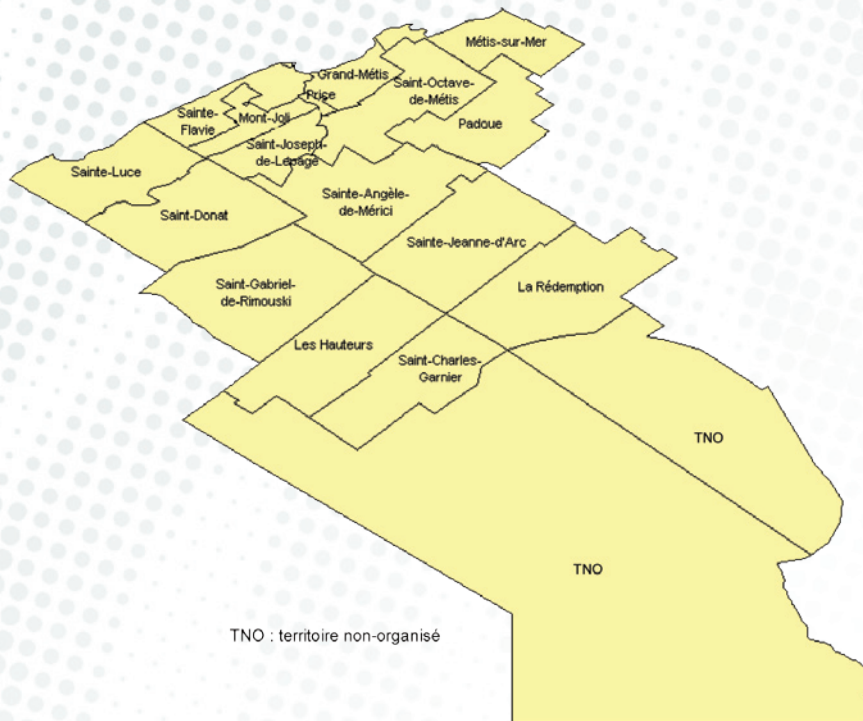
Figure 1	Répartition des rencontres selon le sexe dans la Mitis	18
Figure 2	Répartition des rencontres selon le groupe d'âge dans la Mitis	18
Figure 3	Répartition des rencontres selon l'occupation des personnes dans la Mitis	19
Figure 4	Répartition des interventions selon le lieu dans la Mitis	20
Figure 5	Répartition des types d'interventions effectuées dans la Mitis.	21

LISTE DES ABRÉVIATIONS

ATTRueQ	Association des travailleurs et travailleuses de rue du Québec
CJE	Carrefour jeunesse emploi
CLC	Comité local de coordination COSMOSS
CSSS	Centre de santé et de services sociaux
CLTR	Comité local en travail de rue
COSMOSS	Communauté Ouverte et Solidaire pour un Monde Outillé Scolarisé et en Santé
CRÉ	Conférence régionale des éluEs
CSSS	Centre de santé et de services sociaux
KRTB	Ensemble des régions du Kamouraska/Rivière-du-Loup/ Témiscouata/Basques
MDJ	Maison des jeunes
MRC	Municipalité régionale de comté
Tr	Travailleurs-travailleuses de rue

Veillez noter que dans le présent document, divers termes pourront être utilisés (Entente en travail de rue, Entente régionale, etc.), ceux-ci représentant tous l' « *Entente régionale de déploiement des services en travail de rue au Bas-Saint-Laurent* ».

MRC DE LA MITIS



1

La Mitis renferme une population de 18 967 habitants. Sur ce nombre, 11,9% (2 249) sont âgés entre 10 et 19 ans; 11% (2 091) regroupe les 20 à 29 ans. En ce sens, 22,9% des citoyens de cette MRC représentent la population jeunesse visée. Le chef-lieu de cette municipalité régionale de comté est Mont-Joli, avec pour sa part une population de 6 654 habitants.

Au niveau des indicateurs socioéconomiques, le taux d'emploi des 15 ans et plus est estimé à 50,6%. Le nombre de familles vivant sous le seuil du faible revenu se dénombre à 550 (10,5%). On compte 21,5% de familles monoparentales avec enfants de moins de 18 ans, et 6,9% (231) d'enfants âgés entre 0-17 ans sont issus de familles bénéficiant de l'aide de dernier recours.

À la Commission scolaire des Phares (*secteur Mitis*, 18 installations) nous relevons 13 écoles primaires, 2 écoles secondaires, 1 école primaire/secondaire, 1 centre de formation pour adultes et 1 centre de formation professionnelle. Le taux moyen de diplomation au secondaire chez les moins de 20 ans est de 75,7% (66,2% garçons, 85,4% filles).²

1 Réalisation de l'image : Agence de la santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent, Nathalie Bérubé, décembre 2009.

2 Fiche sociosanitaire de l'Agence de santé et des services sociaux du BSL (mise à jour le 6 novembre 2009)

1^{ère} DIMENSION : L'IMPLANTATION

L'organisme pivot

Selon la directrice de l'organisme pivot, la désignation de ce dernier fut une responsabilité déléguée au Comité local de coordination COSMOSS (CLC). Pour ce faire, les partenaires intéressés devaient déposer leur mise en candidature au CLC par le biais d'un message envoyé aux organismes, duquel ils étaient invités à démontrer leur intérêt à accueillir et superviser le projet au sein de leur organisation. Les membres du CLC, lors de la rencontre tenue le 4 février 2008, ont à ce moment désigné La Maison des jeunes de Mont-Joli comme organisme pivot, dans le cadre du projet « Travail de rue dans la MRC de La Mitis ».

Toujours selon la directrice, La Maison des jeunes de Mont-Joli possède une expertise de plus de 25 ans dans les services de prévention et d'intervention auprès des jeunes. De plus, cet organisme a été porteur du projet « Travail de milieu » pendant plusieurs années.

La Maison des jeunes de Mont-Joli est un organisme sans but lucratif incorporé en 1980. La Maison des jeunes Gaëlle Toanen de St-Gabriel, pour sa part, a été fondée en 1999 et est devenue un point de service de la Maison des jeunes de Mont-Joli, permettant ainsi aux jeunes des municipalités de St-Gabriel, Les Hauteurs et St-Charles-Garnier d'avoir un lieu de rencontre commun. La Maison des jeunes de Mont-Joli est membre du Regroupement des Maisons de jeunes du Québec, lequel compte aujourd'hui 151 établissements et est reconnu par l'Agence de la santé et des services sociaux.

Tableau 1

Profil des travailleurs-travailleuses de rue de la MRC de la Mitis

	Travailleur de rue # 1	Travailleur de rue # 2	Travailleur de rue # 3	Travailleur de rue # 4
Formations académiques	DEC Techniques de travail social, Cégep de Rimouski (2007)	Baccalauréat en sexologie, UQAM (1995-1998) DEC en sciences humaines, Cégep de Saint-Hyacinthe (1993-1995)	DEC Techniques de travail social, Cégep de Rimouski (1993-1996) Cours en histoire et cours en animation de petits groupes, UQAR	Baccalauréat en Psychosociologie, UQAR
Qualifications	Mesures alternatives	Directrice-intervenante , Jeunes Adultes Gais et Lesbiennes de Saint-Hyacinthe (2005-2007) Travailleuse de milieu , Maison des Jeunes des 4 fenêtres inc., Mont-St-Hilaire (2002-2005) Prise en charge de l'organisation d'un séminaire annuel de l'ATTRueQ	Technicien en travail social , CSSS-CHSLD Rimouski-Neigette (1996-2008) Travailleur de rue prévention VIH / SIDA , M.A.I.N.S Bas-St-Laurent, Rimouski (juillet-octobre 1996) Animateur , Maison des Jeunes de Lebel-sur-Quévillon (mai-septembre 1995)	9 ans d'expérience en intervention psychosociale. Réalités homosexuelles. Projet de réinsertion socioprofessionnelle

Sexe et âge	Homme 22 ans	Femme 34 ans	Homme 39 ans	Femme 29 ans
Nombre de mois en fonction	21 mois	8 mois	3 mois	6 mois
En poste lors de l'implantation (oui/non)	Non	Non	Non	Non
Toujours en poste (oui/non)	Oui	Non Congé de maternité	Non Départ pour retourner dans sa ville natale	Oui

En avril 2008, un travailleur de rue et une travailleuse de rue (Tr) ont été retenus pour le poste. En janvier 2009, un autre Tr a été embauché pour remplacer la Tr partie en congé de maternité mais celui-ci a toutefois dû quitter en raison d'un congé de maladie, et ce, trois mois après son entrée en poste. Depuis le mois de juin 2009, une Tr a toutefois comblé le poste laissé vacant.

Les facteurs de réussite et les contraintes rencontrées

La perception des facteurs de réussite et de contraintes a été mesurée lors d'une rencontre auprès des membres du CLC et recueillie d'autre part à l'aide du questionnaire distribué pour les membres qui étaient absents lors de la rencontre.

Selon ces répondants, le rôle et le mandat de leur organisme sont très importants, ceux-ci s'étant par ailleurs largement impliqués dans son implantation. Ils ont ainsi mentionné que si le CLC n'avait pas existé, cela n'aurait pas pu fonctionner. De même, la directrice de l'organisme pivot ajoute que si les membres du CLC ne s'étaient pas mobilisés dans un court délai pour trouver le 20% du financement obligatoire afin d'amorcer le projet, ce dernier n'aurait tout simplement pas existé.

Ainsi, la directrice est d'avis que le lien de confiance des partenaires envers l'organisme pivot et sa gestion, a considérablement permis de rassurer certaines organisations. De même, elle ajoute que d'autres facteurs ont également contribué à la réussite de ce projet :

- la reconnaissance de l'efficacité de la méthode alternative d'intervention, de la part de l'organisme pivot ayant antérieurement supervisé le travail de milieu (projet ponctuel) ;
- la réponse rapide d'investissement de la MRC de La Mitis ;
- l'investissement financier de la Caisse Desjardins de Mont-Joli afin de couvrir une partie des frais de gestion.

La perception du rôle et mandat des autres ressources semble assez clair pour les membres du CLC. Ceux-ci ont répondu que la Conférence régionale des ÉluEs (CRÉ) a facilité la concertation entre les acteurs régionaux et les MRC. De plus, ils trouvent essentiel qu'il y ait un CLTR, car celui-ci assure un soutien, définit les grandes orientations du travail de rue sur son territoire et aide les Tr à entrer dans le milieu, à ouvrir des portes.

Les membres du CLC voient l'importance du coordonnateur régional pour offrir du soutien aux Tr, aux comités locaux en travail de rue et aux organismes pivots. En effet, ceux-ci sont à même de mesurer l'incidence que le coordonnateur régional peut avoir sur son milieu, lequel procède à l'organisation de formations et de rencontres selon les besoins des milieux et des Tr, et ce, en tenant compte des différentes réalités locales.

Selon eux, les évaluateurs externes analysent présentement le processus de déploiement du projet en travail de rue. En l'occurrence, ils pourront mesurer l'écart entre les ententes et le déploiement réel et, parallèlement, mettre en lumière les succès, les difficultés rencontrées ainsi que des pistes de solution, pour la suite de la mise en œuvre du projet.

Les répondants ont mis l'emphase sur le fait qu'il faudra vérifier au préalable si le travail et les interventions ont un impact réel sur le terrain auprès des jeunes et s'assurer de la continuité du projet dans les années à venir.

Tous sont d'accord pour dire que la démarche COSMOSS, c'est le cœur de l'entente, et que cette dernière a eu un impact important, celle-ci étant une concertation et une mobilisation de tous les acteurs du milieu. Selon eux, ceci a permis une plus grande reconnaissance des besoins des jeunes du territoire, ainsi qu'une plus large ouverture et un meilleur accueil au projet.

Comme contraintes sérieuses cependant, il y a d'abord les nombreux déplacements des Tr. De ce fait, la sensibilisation des jeunes semble plus difficile, en raison de la faible fréquence des rencontres, ainsi que de la situation géographique.

Selon quelques Tr en place à l'origine, ceux-ci ont constaté une certaine méconnaissance du rôle en travail de rue, ainsi qu'une vision négative de son approche. Sachant dès lors que la confiance était à rebâtir, les liens avec certains partenaires auraient en l'occurrence été plus longs à créer et donc, auraient freiné une partie des interventions, lesquelles se seraient avérées davantage efficaces, en collaboration avec ces derniers.

D'autres membres du CLTR ont révélé qu'il était difficile de s'approprier leurs rôles, devant l'inexistence de lignes directrices pour l'instant.

Selon la directrice de l'organisme pivot, la situation géographique est une réelle contrainte à ce projet. En effet, de par l'étendue du territoire et le fait qu'il y ait plusieurs municipalités socio-économiquement dévitalisées, et n'offrant de surcroît que peu de services, cela crée une mouvance des jeunes vers le centre-ville, c'est-à-dire vers Mont-Joli, mais également vers Rimouski. Elle est d'avis que même avec le souci d'offrir le service à toutes les municipalités, il est irréaliste de croire qu'une représentation en nombre équitable soit clairement établie.

À l'instar des Tr, la directrice mentionne que la pratique en travail de rue, étant somme toute une méthode d'intervention relativement peu connue, celle-ci a été plus difficile à établir avec certaines organisations. Selon elle, comme les premiers mois, voire même la première année, n'ont servi qu'à faire connaître et reconnaître le travail de rue par toutes sortes d'actions, beaucoup de temps de travail fut consacré à atteindre cet objectif, alors qu'il aurait pu être investi dans l'intervention auprès des jeunes (ce qui explique en partie les statistiques en quantité moindre).

Le projet aurait pu s'amorcer rapidement, et ce, avec certaines exigences à respecter, telles que former un comité CLTR, trouver 20% du financement dans le milieu, produire la demande de financement auprès de Services Canada, assurer la signature des protocoles d'entente et procéder à l'embauche, sans pour ce faire que toutes les sphères du projet y soient nécessairement attachées. Selon la directrice :

« Former un CLTR sans en avoir préalablement défini le mandat spécifique a été une erreur. Conséquemment, nous nous sommes rendu compte qu'à cause d'un malentendu, notre CLTR empiétait sur le mandat du conseil d'administration de la corporation. À cet effet, il aurait donc été préférable d'obtenir une orientation plus claire dès le début en ce qui a trait au rôle de l'organisme pivot et du CLTR, ainsi qu'une présentation détaillée du travail de rue. Ces éléments sont, selon moi, les failles majeures du projet pour notre MRC ».

En ce sens, bon nombre de questionnements se seraient soulevés et plusieurs incompréhensions seraient nées, concernant les rôles de chacun, selon la systémique de l'entente qui n'a pas toujours été des plus facilitantes. De plus, certaines attentes provenant de partenaires envers le travail de rue et les employé(e)s y étant relié(e)s, auraient été ajustées à quelques reprises.

La directrice ajoute que l'organisme pivot se serait ainsi retrouvé avec une lourdeur de tâches et de reddition de comptes envers plusieurs organismes et partenaires, celle-ci s'ajoutant par le fait même aux tâches quotidiennes de gestion et supervision et de représentation, en plus de l'accomplissement de la mission des deux Maisons de jeunes de La Mitis.

Toujours selon la directrice, le roulement de personnel aurait entraîné une période de temps où La Mitis n'aurait bénéficié des services que d'un seul Tr et, parallèlement, dû procéder au recrutement, à l'embauche, à l'intégration et à la formation d'un nouvel employé pour l'organisme pivot et pour le Tr en poste.

Les attentes envers le projet et les besoins exprimés

Selon la directrice de l'organisme pivot, certaines attentes envers le travail de rue étaient inappropriées. Une pression a été ressentie, lorsqu'à certaines reprises les partenaires demandaient « des résultats », des objectifs de telles interventions, de telles références, etc., alors qu'en prévention, le concret s'avère pour le moins difficile à mesurer. Des insatisfactions envers la confidentialité de toute intervention auraient par ailleurs été soulevées, devant le souhait de certains partenaires d'un « partage d'informations » comme collaboration !!!

Selon les Tr, ceux-ci auraient réalisé, et ce, dès le début du projet, que les attentes et les visions de leur rôle divergeaient passablement d'un partenaire à un autre. *« Certains nous conféraient la responsabilité de faire cesser les comportements criminels, d'autres nous attribuaient le rôle de référents vers des organismes et non d'intervenants de première ligne. »*

Ainsi, un long travail d'information sur l'approche et les visées du travail de rue aurait en l'occurrence été établi. Ces Tr ajoutent qu'ils auraient constaté que plusieurs personnes s'attendaient à recevoir un bilan précis des réalités des jeunes de La Mitis. Encore une fois, les Tr auraient pris le temps de les informer et de leur préciser qu'ils ne se devaient de leur présenter qu'un portrait des jeunes rencontrés, et non de l'ensemble des jeunes du territoire.

Concernant leurs attentes, les membres des comités CLC et CLTR ont mentionné l'importance d'avoir des références de jeunes dans le besoin ainsi qu'un portrait de leur situation. Pour ce faire, ils s'attendent à ce que les Tr sollicitent rapidement les organismes du milieu lors de leur entrée en poste, pour être en mesure de connaître les différentes ressources de la MRC et ainsi facilement y accéder. Ils doivent aussi avoir une bonne compréhension des enjeux et des réalités du milieu, offrir une présence, être responsables sur le territoire, de même qu'outiller et écouter les jeunes. Dans le même registre, les membres des comités anticipent de plus une stabilisation des liens de confiance avec les jeunes ainsi que de la part des Tr à l'écoute des partenaires.

Les besoins des membres des deux comités recourent leurs attentes, c'est-à-dire qu'ils souhaitent que les Tr aillent sur le territoire, rencontrent les organismes et établissent des liens avec ces derniers. *« Nous voulons des personnes faciles d'accès, à qui parler de projets, de problèmes et de questionnement. »* Certains ont mentionné que la communauté aimerait que les Tr expliquent clairement leur travail et soient bien visibles auprès des jeunes.

Les commentaires sur le niveau de satisfaction, sont quant à eux plus ou moins concluants. On se questionne entre autres sur ce qui se fait ailleurs, comme par exemple dans les CLTR. Des répondants nous ont aussi précisé que les Tr en place n'étaient pas en mesure, au moment de la cueillette de données, d'établir un constat précis de la situation des jeunes sur le terrain.

2^{ème} DIMENSION : le fonctionnement

Les ressources budgétaires

La directrice de l'organisme pivot considère que les ressources financières étaient suffisantes pour la première année, mais qu'ils ont relativement dû être prudents sur les dépenses. Selon elle, il reste à attacher une contribution financière pour les services de son organisme et le temps de supervision de la personne responsable, ceci afin de ne pas « profiter » des organismes communautaires. Elle ajoute qu'un bailleur de fonds et une reddition de comptes seraient l'idéal pour minimiser la charge de travail, puisque celle-ci se devait de répondre aux attentes de Services Canada et à la Conférence régionale des ÉluEs (CRÉ), et ce, de façon conjointe. Des ressources financières seraient également à prévoir pour l'organisme pivot car selon la directrice, ce dernier puise à même son budget de mission de base pour les Maisons des Jeunes (qui doivent suspendre leur service durant plusieurs semaines dans une municipalité, faute de financement) pour défrayer les dépenses du projet et le temps qu'accorde par le fait même la direction au travail de rue. Selon la directrice, il est important de mentionner ici, que le but premier n'est certes pas de pénaliser outre mesure le service de base de l'organisme.

Selon les Tr, les ressources budgétaires, allouées entre autres aux frais de déplacement, furent d'une aide capitale pour les nombreux déplacements nécessaires, afin de couvrir l'ensemble du territoire, et ainsi rejoindre le plus de jeunes possibles.

Le partenariat

Le CLTR est composé de représentants de plusieurs organismes de la MRC, incluant l'agente de liaison COSMOSS. Le mandat du comité comprend le financement local, la connaissance du travail de rue, le plan d'action et la vision. Le comité vise aussi à faciliter les rencontres avec l'équipe d'intervention de crise (CSSS) et les policiers, afin de présenter le mandat du travail de rue, tout en aidant l'organisme pivot de par son rôle d'agent facilitant.

La directrice de l'organisme pivot précise que plusieurs partenaires et organismes ont été rencontrés par les Tr afin d'offrir une présentation du service. Une présentation similaire a également été mise sur pied par les Tr et la directrice de l'organisme pivot, auprès d'un groupe de policiers. Celle-ci note par ailleurs la participation des Tr à des comités de travail (Cosmoss 6-17 ans, Cosmoss 16-30, Comité Référence, etc.), de même que dans l'organisation de kiosques et activités à caractère préventif et de sensibilisation proposés dans les écoles. Un article de présentation du service se retrouve par ailleurs sur le site *Imhof* de la commission scolaire. S'est ajouté au cours de cette même période le dépôt du rapport d'activités annuel et du rapport financier par la directrice de l'organisme pivot au Conseil des Maires, aux bailleurs de fonds locaux, ainsi que lors de la rencontre du Comité de Sécurité Publique, en vue de dresser le bilan de la dernière année.

Suite à l'envoi d'une lettre d'un membre du CLTR appuyant le projet du travail de rue à tous les maires de la MRC, une tournée des municipalités fut prévue et a par la suite été effectuée afin que les Tr et l'organisme pivot puissent rencontrer chaque maire et directeur (trice) général (e) afin de présenter les services, avec l'objectif de connaître davantage les besoins de chaque milieu. Comme résultat du partenariat, on note que les Tr reçoivent des invitations, des appels et, de façon conjointe, de plus en plus de partenaires réfèrent au service en travail de rue.

Des liens ont quant à eux également été établis avec la démarche COSMOSS, soit une participation aux Tables Cosmoss des 6-17 ans et des 16-30 ans, de même qu'à la grande table portant sur les 9 mois-30 ans. D'autre part, il y a une implication probante dans divers comités, dont au sein de la santé sexuelle, les références, etc. Parallèlement, la mise en place de la structure COSMOSS facilite les rencontres entre les Tr et les intervenants.

Une répondante du domaine de la santé se dit très satisfaite du partenariat. Selon elle en effet, les Tr sont disponibles, démontrent une réelle implication et participent de belle façon. Elle précise qu'ils se sont rencontrés à plusieurs reprises afin de se parler de leurs rôles et du partenariat mis de l'avant. Elle aimerait cependant que les Tr soient plus connus des intervenants du milieu.

Une autre répondante du milieu scolaire se considère quant à elle relativement satisfaite du partenariat et celle-ci est d'avis que les Tr peuvent pallier à leurs limites en tant qu'institution scolaire. Elle souhaiterait toutefois une meilleure visibilité et une plus grande solidarité entre les différents organismes. Elle recommande également une sensibilisation bonifiée de ce type d'intervention auprès des jeunes.

D'un autre côté, les Tr rapportent dans un rapport mensuel que la municipalité de Ste-Luce aurait interpellé le service en travail de rue afin de trouver des solutions à une problématique d'attroupement de jeunes... lesquels selon elle dérangerait la population. Le service en travail de rue et une animatrice jeunesse de la municipalité de Ste-Luce, celle-ci ayant été nouvellement engagée, seraient éventuellement amenés à travailler en collaboration dans ce projet.

Dans le même ordre d'idées, les Tr estiment que la rencontre avec la direction de la polyvalente le Mistral leur aurait permis de clarifier à nouveau leur rôle comme Tr dans l'école et aussi de s'entendre sur la fréquence de leurs présences au sein de cette dernière ainsi que sur la marche à suivre lors de la période du midi à l'école. Suite à cette rencontre, les Tr auraient amorcé le début de leur présence à l'école au moment opportun et ils en seraient par ailleurs très heureux. Ceux-ci ajoutent que les jeunes avec qui ils entretiennent un bon lien, semblent également contents de pouvoir les rencontrer dans leur milieu scolaire. Les Tr accorderaient une grande importance au fait d'être présents sur l'heure du midi à l'école au moins deux fois par semaine, car selon eux, c'est un lieu où ils sont largement en mesure de rejoindre plusieurs jeunes de partout dans la MRC, et ce, en même temps. Ils seraient également très satisfaits de la belle collaboration qui existe entre eux et le personnel de l'école, autant en ce qui a trait à la direction qu'aux intervenants.

Le rôle de l'organisme pivot

Selon la directrice, le rôle de l'organisme pivot est de :

- Gérer du personnel : dotation, embauche, évaluation, suivi clinique, rencontre individuelle, rencontre d'équipe, support, écoute, conseils, motivation.
- Assurer la gestion administrative : demandes d'aide financière (Services Canada, CRÉ, au plan local), signature de protocoles d'entente, dressement des bilans financiers des activités, conception des rapports pour les divers partenaires financiers, tenue des livres comptables, paiements des salaires, réalisation des montages budgétaires.
- Faire de la représentation : implication dans des comités de travail pour le travail de rue (CLTR, COSMOSS 16-30 ans, CLC), faire connaître et reconnaître le service de travail de rue par le biais de diverses présentations à des comités et partenaires, coopération dans le plan d'action du CLTR.
- Attirer les médias : rédaction de différents articles et lettres, initiation d'entrevues pour faire connaître davantage le service, collaboration à l'évaluation participative.

Les conditions de pratique des travailleurs-travailleuses de rue

Lors des rencontres avec les Tr, nous avons cherché entre autres à connaître les impacts psychologiques et physiques de leur travail. Les Tr de cette MRC avaient mentionné ressentir une certaine pression en raison des jeux politiques. Selon eux, les rôles de chacun n'étaient pas tout à fait clairs, et ce, dès le début du projet. Il semblait en effet y avoir une méésentente sur

l'attribution du rôle de gestion des méthodes d'intervention des Tr. De plus, étant donné qu'il y avait beaucoup d'acteurs dans ce projet, occasionnant ainsi une structure assez lourde, il leur était impossible de répondre efficacement à l'ensemble des attentes. À ce moment, la confiance et la crédibilité du travail de rue dans La Mitis étaient aussi à regagner.

Un Tr mentionne que : *« Notre travail nous amène souvent à être seul dans les milieux d'interventions et cette situation peut provoquer de l'isolement. »*

C'est pourquoi disent-ils, avoir apprécié les rencontres de l'ATTRueQ régionale, des groupes de partage et de soutien avec le coordonnateur régional en travail de rue ainsi que les supervisions cliniques. Ces rencontres leur auraient permis de partager leur vécu sur le terrain, de trouver des solutions reliées à leurs interventions et de s'outiller de façon adéquate dans le cadre de formations diverses. Ils soulignent également que le roulement de personnel en travail de rue et la précarité d'emploi affectent la stabilité de l'équipe des Tr et de plus handicapent parfois l'entretien du lien de confiance avec certains jeunes. Les Tr actuels précisent qu'il leur est plus facile d'expliquer aux jeunes la différence entre leur vie privée et leur vie professionnelle parce qu'ils ne résident pas dans la MRC de la Mitis. Les Tr sont également d'avis que la vaste étendue du territoire rend parfois difficile l'accès à l'ensemble des jeunes, et ce, particulièrement en période hivernale. Dans les villages éloignés, les attroupements de jeunes se feraient plus rares, occasionnant par le fait même une coupure de lien chez certains d'entre eux. La période estivale redeviendrait ainsi un moment clé du travail de rue dans la Mitis. Pour pallier à cette réalité, les Tr profiteraient ainsi de l'hiver pour accentuer leur présence dans les écoles, les bars, les commerces, etc.

Ils ont aussi noté le fait que les horaires de travail les amènent à manger à des heures irrégulières, relevant de ce fait l'importance de pouvoir s'appuyer sur son (sa) collègue lors de situations difficiles. Un autre a mentionné avoir besoin de solitude durant ses journées de congé. Comme dans d'autres MRC, les Tr peuvent ressentir de la fatigue s'ils doivent effectuer plusieurs soirées, lesquelles se prolongent souvent jusqu'à 2-3 heures du matin. Cependant, un Tr a souligné la venue d'impacts psychologiques positifs, soit la valorisation que lui procure le travail de rue lorsque celui-ci se produit dans un lieu et que les jeunes à ce moment lui signifient apprécier sa présence et qu'ils sont contents de le voir. Le côté négatif est plutôt en lien avec les temps morts qui peuvent survenir dans le travail, c'est-à-dire où le Tr est dans la rue et qu'il ne s'y passe rien ou qu'il n'y a personne. *« Dans ces moments, on se sent seul et un peu inutile, c'est beaucoup moins motivant ».*

Les références

Les Tr disent qu'ils émettent des références vers d'autres organismes ou intervenants. La plupart de celles-ci sont en lien avec l'employabilité (Carrefour jeunesse emploi, Centre local d'emploi, etc.), et la toxicomanie (L'Estran, La Maison de l'Espoir, etc.). Il leur arrive souvent de référer aux intervenants sociaux de la polyvalente Le Mistral. Pour ce qui est des accompagnements, ils n'en avaient pas vraiment encore effectué depuis le début de leur mandat en travail de rue. Les Tr offriraient de l'accompagnement aux jeunes, mais généralement, ces derniers ne voudraient pas nécessairement être accompagnés, n'étant pas rendus à ce point dans leur relation avec le Tr. À cet effet, il est impératif de percevoir le travail de rue comme un mode d'intervention à long terme.

La plupart des références que les Tr émettent, sont pour la plupart davantage d'informations transmises aux jeunes sur différentes ressources ou organismes. De plus, un des Tr souligne que :

« Souvent, on fait une référence ou on donne de l'information sur une ressource, mais on n'a aucun « feed-back » du jeune ou de la jeune par la suite, car il arrive qu'on ne le (la) revoie pas avant une longue période. »

Selon les Tr, les ressources d'hébergement temporaires pour les jeunes mineurs sont déficientes dans la MRC, et même dans le Bas-Saint-Laurent, mentionnant également qu'il n'y a pas d'alternative : c'est soit la DPJ ou les CSSS. Celui-ci ajoute que les ressources mises en place pour les jeunes ont été créées sans nécessairement prendre en considération leurs besoins.

Pour les Tr, il est important de préciser que peu de références de type « formelles » sont quantifiées dans leurs statistiques, car le tout aurait été plutôt inscrit comme une information donnée. Bien entendu, il serait tout aussi important pour eux de vérifier la définition de ce qu'est une référence auprès de tous, car celle-ci ne serait visiblement pas la même pour la majorité des intervenants. Ensuite, en ce qui concerne les accompagnements, les Tr soulignent qu'une nuance est à apporter. En effet, un accompagnement en travail de rue ne veut pas nécessairement dire accompagner un jeune ou une jeune vers un organisme ou une institution. Un accompagnement en travail de rue pourrait être selon eux : *« Amener une personne vers un lieu de restauration, l'aider dans sa recherche de logement, tout comme l'accompagnement à une activité pour briser l'isolement du jeune. »*

Selon les Tr, une répondante du secteur de la santé se déclare quant à elle satisfaite des références faites par ces derniers à son organisme. Ils ont demandé à qui et comment ils pouvaient référer les jeunes et l'information leur a en l'occurrence été transmise. Celle-ci précise qu'elle a facilement accès aux Tr par le biais de leur cellulaire, et l'inverse est également vrai. Ceux-ci peuvent donc mutuellement se rejoindre en tout temps. Sans briser la confidentialité, ils discutent de ce que vivent les jeunes et comment ils pourraient les aider, soit par des activités, des kiosques, etc.

Une répondante du domaine scolaire est pour sa part peu satisfaite des références faites à son organisme, estimant qu'il n'y en a pas assez et que la communication en outre fait défaut. Elle précise cependant que la confidentialité vient quelque peu compliquer les choses. Malgré tout, elle dit que si elle a des questions, les Tr sont ouverts à toutes discussions.

Il y a aussi des références qui proviennent de la communauté. Un Tr explique qu'après le suicide d'un jeune dans la communauté, un parent a communiqué avec eux pour les en informer, et leur proposer en parallèle d'assurer une présence auprès des jeunes, touchés de près ou de loin par cet évènement. Un autre mentionne que :

*« Une référence a été faite à une mère ayant des inquiétudes à propos de son adolescent qui vit une situation d'intimidation/harcèlement à la polyvalente. Nous avons référé la mère à l'intervenante sociale de la polyvalente Le Mistral Nous lui avons aussi proposé de consulter le CSSS en lien avec les problèmes psychosomatiques de son garçon (maux de ventre, insomnie, etc.) ».*³

Grâce à ces références, ces Tr ont pu accompagner ces jeunes en leur permettant d'exprimer leurs émotions à un intervenant, et ce, directement dans leur milieu.

Ils recevraient aussi des références des maires et mairesses des villages, et comme pour les Tr des autres MRC, bon nombre d'entre elles sont faites directement par les ami(e)s des jeunes.

3^{ème} DIMENSION : l'atteinte des objectifs de résultats

Les contacts des jeunes avec des personnes-ressources

Selon un répondant, en gagnant la confiance des jeunes, les Tr peuvent donner de l'information sur les divers organismes et intervenants du milieu.

Pour leur part, les Tr estiment qu'il serait important de noter que la pratique de la référence personnalisée, c'est-à-dire diriger le ou la jeune vers une personne travaillant au sein d'un organisme, plutôt que vers une institution au sens large, permettrait de le (la) sécuriser et de faire plus facilement le pont par la suite, entre ce dernier (cette dernière) et la ressource en question. Le travail de rue favoriserait aussi la démystification, quant aux ressources d'aide envers les personnes rejointes.

La perception des jeunes par rapport au rôle du travail de rue

Un jeune dit que les Tr leur apportent beaucoup quand ils veulent monter des projets ou quand ils ont besoin d'aide :

« Moi, je me confie très peu, mais Manu et Cécily, j'ai confiance en eux, alors je me confie à eux quand ça ne va pas. Ils nous aident avec nos problèmes sans vouloir savoir notre vie entière comme les psychologues. C'est super génial si on a un problème, ils sont là à tout moment pour nous aider. C'est vraiment bien de savoir que n'importe quand, on peut les appeler si on a des problèmes ou même juste jaser pour le plaisir ».

Les actions des travailleurs-travailleuses de rue afin de réduire les gestes à caractère agressif ou criminel

Selon les Tr, ils vont amener les jeunes à réfléchir aux conséquences de leurs gestes, tel le vandalisme (mettre le feu dans les poubelles ou briser des installations dans le parc). Comme dans les autres MRC, la réflexion des jeunes va également porter sur la consommation de drogues et d'alcool et la conduite en état d'ébriété.

Toujours selon les Tr, en tenant compte du fait que l'approche de réduction des méfaits est une partie intégrante du travail de rue et que ce dernier n'est pas un moyen de répression, la sensibilisation et la prévention sont largement utilisées afin de réduire les gestes à caractère agressif ou criminel. Encore une fois, il est important pour ces derniers de préciser, que la qualité du lien de confiance avec la personne s'avère un facteur très important et que c'est un travail à long terme. Les Tr soulignent de plus avoir constaté qu'au fil du temps, et à mesure que le lien de confiance augmente, leur présence auprès des jeunes pourrait amener un changement à ce niveau.

Voici un exemple provenant d'un Tr qui étaye ce constat : *« Je me rappelle qu'un « gang » de jeunes avec qui je commençais à avoir un très bon lien se sont retenus de faire du vandalisme en ma présence, en me disant que s'ils commettaient le geste en question, ils avaient peur que je ne les trouve « caves ». Il y a une autre fois où il s'est produit une situation de conflit, entre des jeunes et un adulte dans la rue en soirée. L'adulte en question était agressif. J'ai laissé les deux parties échanger quelques mots afin de les laisser ventiler et par la suite, voyant que la situation n'avait pas l'air de se résorber, j'ai invité le groupe de jeunes à se diriger vers un autre endroit où ils avaient*

l'habitude de se regrouper. Les jeunes ont accepté l'idée et m'ont suivi, laissant ainsi derrière la personne agressive et le conflit en tant que tel. »

Il est évident pour le Tr que si le lien de confiance n'avait préalablement pas existé entre le groupe de jeunes et lui, ceux-ci n'auraient jamais accepté de le suivre.

4^{ème} DIMENSION : les effets du service sur les personnes rejointes

Les répercussions du travail de rue sur les personnes rencontrées

La directrice de l'organisme pivot dit qu'il est difficile pour son organisme d'évaluer les répercussions sur les personnes rencontrées par les Tr. Elle doit pour ce faire se fier à ce que lui transmettent les Tr comme information. La directrice est cependant d'avis que le travail de rue permet de valoriser les jeunes et de faciliter leur mise en action dans des projets. Les Tr contribuent à faire entendre la voix des jeunes auprès de différentes instances. Selon elle, les jeunes bénéficient ainsi d'écoute, d'aide et de support.

Selon les Tr, le travail de rue offre un filet de sécurité aux jeunes rencontrés, entre autres lors de situations de crise ou de comportements à risques. Les jeunes auraient ainsi la possibilité d'être en présence d'un adulte significatif et ainsi se sentir écoutés, validés dans leurs émotions, respectés dans ce qu'ils sont et valorisés dans leurs démarches personnelles ou socioprofessionnelles. Au contact des Tr, les jeunes seraient davantage outillés et informés sur de nombreux sujets qui les préoccupent, tels que les programmes scolaires, les démarches pour un avortement, les conséquences de la consommation de drogues, les façons d'exprimer sa colère, la recherche d'emploi, etc. Les Tr démystifieraient aussi auprès des jeunes certains de leurs préjugés envers leur communauté et la société. En partageant le quotidien des jeunes, les Tr créeraient un lien de confiance qui s'accroîtrait de semaine en semaine et donc, permettrait aux jeunes de savoir qu'ils ont quelqu'un sur qui compter en cas de besoin. Les Tr nous disent également que : *« Les jeunes nous ont confié que nous étions les seules personnes en qui ils avaient une entière confiance; d'autres nous ont affirmé qu'en période difficile, ils pensaient à notre positivisme pour reprendre confiance en eux et affronter certaines épreuves. »*

Cependant, sachant que l'instauration et la consolidation du lien de confiance avec les jeunes est un travail de longue haleine, les Tr se disent satisfaits de constater que les interventions passées ont porté fruit et que de plus en plus de jeunes sont portés à venir vers eux pour demander de l'aide.

Les répercussions du travail de rue sur les organismes et les intervenants

Toujours selon la directrice de l'organisme pivot, les rencontres et collaborations avec divers partenaires ont permis d'augmenter le climat de confiance, de clarifier le rôle des Tr, de démystifier ce qu'est le service en travail de rue, versus les attentes de tous et chacun. Le travail de rue est une ressource qui connaît et permet de faire connaître l'ensemble des services et ressources existantes. Les Tr amènent le point de vue des jeunes et c'est, selon elle, un ajout de perspective. Elle donne comme exemple, la lettre d'appui pour défendre la nécessité de pouvoir compter sur un local à vocation jeunesse dans une municipalité, lequel a néanmoins été fermé après quelques mois.

La directrice est d'avis que le travail de rue amène plus de souplesse dans les procédures et un ajustement des services offerts par les organismes pour faciliter la référence. Des références auprès de différents services et organismes ont par ailleurs été réalisées. Le travail de rue permet de faire connaître aux jeunes les ressources pouvant leur venir en aide et, par le fait même, accroître la demande de services.

Une répondante du secteur de la santé mentionne que les Tr peuvent orienter les jeunes vers leurs services et qu'ils ont donc un rôle pivot. *« Étant des répondants de première ligne, ils peuvent être un support majeur pour le jeune, en attendant qu'un intervenant puisse le rencontrer. »*

Une autre répondante apprécie ce soutien et cette sécurité d'offrir un service qui ne se termine pas à 17 h 00, car les jeunes font face à de grandes problématiques dans la région et celles-ci ne disparaissent pas par enchantement, lorsque le quart de travail des intervenants prend fin.

Les Tr quant à eux sont d'avis qu'ils seraient en mesure de reconnaître certains des besoins non exprimés aux organismes par les jeunes car ils ont le privilège d'avoir un contact direct avec ces derniers dans leurs milieux de vie, et peuvent ainsi informer ces organismes afin d'ajuster les services qui leur sont offerts. Un des Tr donne l'exemple qui suit : *« Lorsqu'un local à vocation jeunesse entre en fonction, les Tr informent les responsables de l'importance pour les jeunes d'être mobilisés par moment autour d'un projet commun, d'activités sportives ou récréatives, pour ainsi se mettre en action et développer leur plein potentiel. »*

Une des activités ayant joué positivement sur la visibilité des Tr est la réalisation de l'activité « Rallye Toxico » dans le cadre de la semaine de prévention de la toxicomanie en 2008. En effet, les Tr nous rapportent qu'il y a eu une très belle participation des organismes invités, lors de cette activité (Fonds Jeunesse B.B.R., CALACS, SQ, MDJ Mont-Joli/St-Gabriel, COSMOSS, intervenante en toxicomanie du Mistral). Ils soulignent également que plus de 52 jeunes se sont ralliés à cette activité, laquelle leur a permis de recevoir de bons commentaires de leur part et des partenaires y ayant participé.

Comme autre répercussion, un des Tr nous mentionne que le conseiller en emploi de l'ATRN (Action-Travail Rimouski-Neigette) lui a proposé de siéger sur le comité conseil des projets « Jeunes volontaires ». Celui-ci a accepté, car nous dit-il : *« Je trouve que c'est un projet vraiment intéressant et qui, de plus, touche une grande partie des jeunes que je rencontre dans mon travail »*.

Enfin, l'écriture d'une lettre déposée à la municipalité de Price par les Tr, en vue de souligner l'importance de la survie du local de jeunes, se voulait quant à elle une action concrète afin de contribuer à leur mieux-être.

Les répercussions du travail de rue sur la communauté

La directrice de l'organisme pivot affirme que le travail de rue a permis au cours de la première année de rétablir la confiance envers le projet. L'approche du travail de rue est, en ce sens, davantage connue. Certaines municipalités ont recours aux services du travail de rue afin d'offrir un service aux jeunes. Une intervenante de la santé déplore le fait que la communauté ne connaît pas assez bien le rôle des Tr et que celui-ci est encore souvent mal perçu.

Un répondant de la Sûreté du Québec estime quant à lui que le nombre d'appels impliquant les jeunes et les incivilités a diminué, ce qui en l'occurrence lui semble positif. Il précise toutefois que ce constat s'avère impossible à calculer, mais que sa perception est positive quant à la nécessité du travail de rue. Selon lui, cette pratique complète bien leur travail car le Tr est en mesure de rejoindre les personnes étant plus réfractaires, lesquelles sont bien souvent celles qui en ont le plus besoin. Il est d'avis que ceux qui, dans la communauté, n'ont pas de connaissances ou d'information sur le sujet, seront incidemment enclins à tomber dans le jugement négatif en se fiant sur les stéréotypes du travail de rue (exemple : ex-junkie...). Pour lui, l'information sur le « produit » est essentielle.

Selon une répondante du secteur scolaire, il manque encore de sensibilisation face aux interventions des Tr, ajoutant que plus nous verrons ce type d'approche comme un outil et un soutien aux jeunes dans leur communauté, meilleure sera la perception du métier.

Selon les protagonistes eux-mêmes, le travail de rue a des répercussions sur la communauté, et ce, par la mise en place de différents moyens : rencontre des conseils municipaux, tournées de commerces, contact auprès des parents lors de la remise des bulletins scolaires, etc. De par ces divers moyens, la communauté serait de plus en plus informée du rôle et des bénéfices des Tr auprès des jeunes de leur communauté. À titre d'exemple, un Tr déclare que : « *Certains commerçants ainsi que des parents nous contactent, afin d'intervenir lors de situations de crise auprès de leurs propres enfants ou de jeunes de leur entourage.* »

Les Tr nous disent aussi que des commentaires de certains parents font état et saluent leur présence auprès des jeunes, car celle-ci s'avère rassurante pour eux. Ces parents y verraient par ailleurs une nouvelle approche éducative et préventive auprès des jeunes. De plus, sachant qu'il existe certains problèmes de communication entre la communauté et les jeunes, les Tr seraient à même de favoriser une saine communication entre ces derniers. Certains adultes auraient remercié les Tr en affirmant ne pas avoir toujours en main les habiletés pour interagir adéquatement avec les adolescents.

Le portrait Statistique :

Ces statistiques sont une compilation réalisée par les Tr de cette MRC, pour la période allant du **23 juin 2008 au 30 septembre 2009**. Ce sont d'ailleurs les commentaires recueillis auprès de ceux-ci qui permettront d'obtenir un portrait réaliste de la réalité vécue dans cette région.

Au cours de cette période, on recense un total de **803 interventions** effectuées auprès d'individus ou de groupes. Sur une compilation de **2 584 rencontres**, plus de **792 personnes** différentes ont été rejointes.

Les quatre thématiques les plus couramment abordées dans cette MRC (*excluant le socioculturel*) sont :

1. La réalité relationnelle (440 discussions)

Les Tr mentionnent que les jeunes rencontrés ont beaucoup de difficultés à exprimer leurs besoins, qu'ils vivent des situations conflictuelles, des querelles et des relations amoureuses difficiles, de même que des préoccupations par rapport à leur image, ainsi qu'à leurs liens avec les enseignants. Ils vivent également certaines difficultés au niveau des habiletés sociales tandis que d'autres aiment parler de leurs bons coups.

2. La consommation et la dépendance (313 discussions)

Cette catégorie comporte les données portant sur « *les pratiques d'injections non sécuritaires* » (3), « *la consommation d'alcool/drogue/médicament* » (266), « *les Utilisateurs de Drogue Injectable* » (6), « *la dépendance à l'alcool/drogue/médicament* » (35) et « *la dépendance aux jeux* » (3).

Les Tr indiquent que c'est surtout de la part des plus jeunes qu'ils reçoivent les demandes d'informations. D'autres encore disent aimer partager leurs expériences. Parallèlement, des jeunes se questionnent sur ce que c'est que d'« être dépendant ».

3. La réalité familiale (309 discussions)

Les Tr révèlent dans cette thématique tous les conflits pouvant exister entre les jeunes et leurs parents. Dans les villages, il y a une forte quantité de liens parentaux. Ils disent rencontrer des jeunes

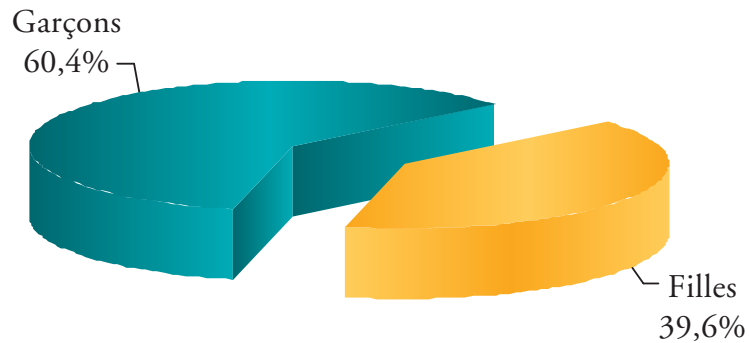
parents, en couple ou monoparentaux, et que souvent, ils constatent l'absence d'encadrement par leurs parents.

4. La réalité scolaire (280 discussions)

Les Tr mentionnent plusieurs services donnés aux jeunes : l'information sur les services disponibles (Cégeps, CFP), les relations avec les professeurs, la vie en milieu scolaire, le décrochage, la réussite des cours, etc.

Figure 1

Répartition des rencontres selon le sexe dans la Mitis

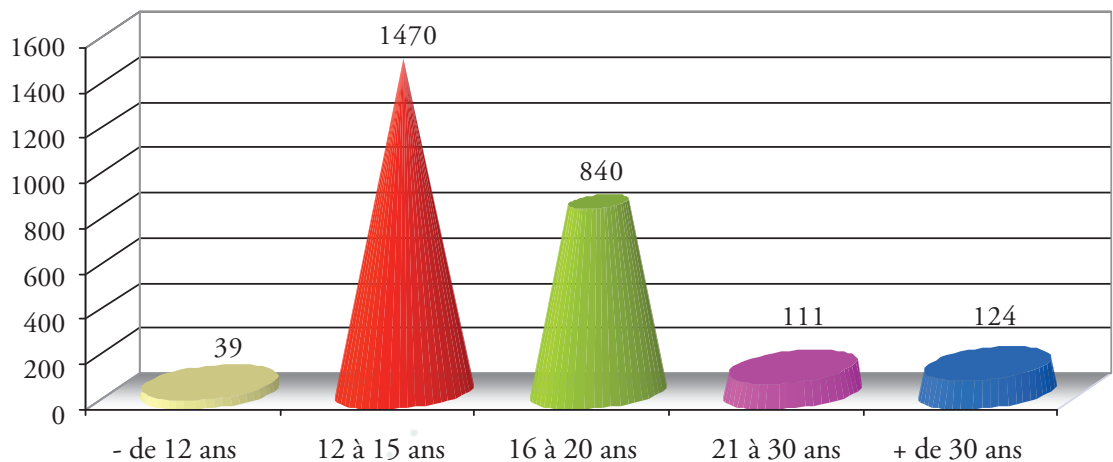


Comme le tableau l'indique, 60,4% des interventions ont été effectuées auprès de la gent masculine, ce qui correspond à 1 561 rencontres. Concernant les interventions auprès des jeunes femmes, celles-ci correspondent à 39,6%, soit 1 023 rencontres.

Les Tr avancent l'hypothèse que le Tr masculin ayant été le seul intervenant sur place sur une longue période, il s'est avéré plus facile pour les jeunes garçons de se confier à lui, comparativement à la clientèle féminine.

Figure 2

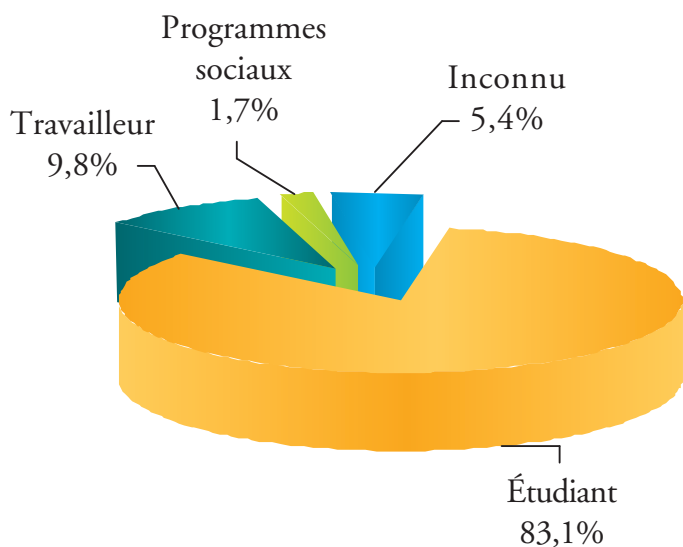
Répartition des rencontres selon le groupe d'âge dans la Mitis



Selon les Tr, leurs interventions ont lieu plus souvent dans les écoles et les locaux de jeunes faisant partie du groupe des 12 à 15 ans. Les jeunes de 16 à 20 ans vont « veiller » à Rimouski, et particulièrement ceux faisant partie du groupe des 21 à 30 ans.

Figure 3

Répartition des rencontres selon l'occupation des personnes dans La Mitis

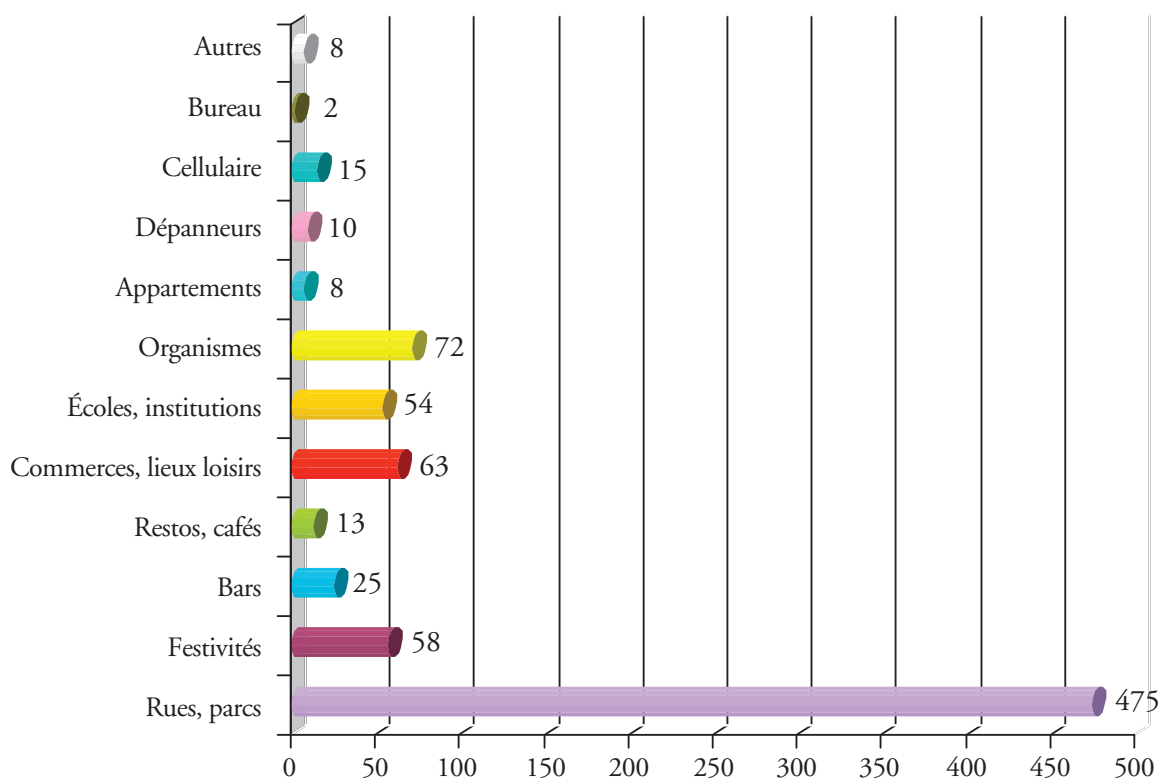


Lors de leurs interventions, les Tr ont été amenés, lorsque cela était possible, à prendre en note l'occupation de la personne rejointe. En ce sens, la grande majorité (83,1%) était **étudiante** (2 147 rencontres), 9,8% était des **travailleurs** (253 rencontres), et les autres faisaient partie de **programmes sociaux** (45 rencontres) ou n'ont simplement pu être comptabilisées (5,4% **Inconnu**, 139 rencontres).

Les Tr mentionnent que la majorité des jeunes avec lesquels ils sont en contact, sont respectivement âgés entre 12 et 15 ans, et fréquentent pour la majorité le secondaire.

Figure 4

Répartition des interventions selon le lieu dans La Mitis

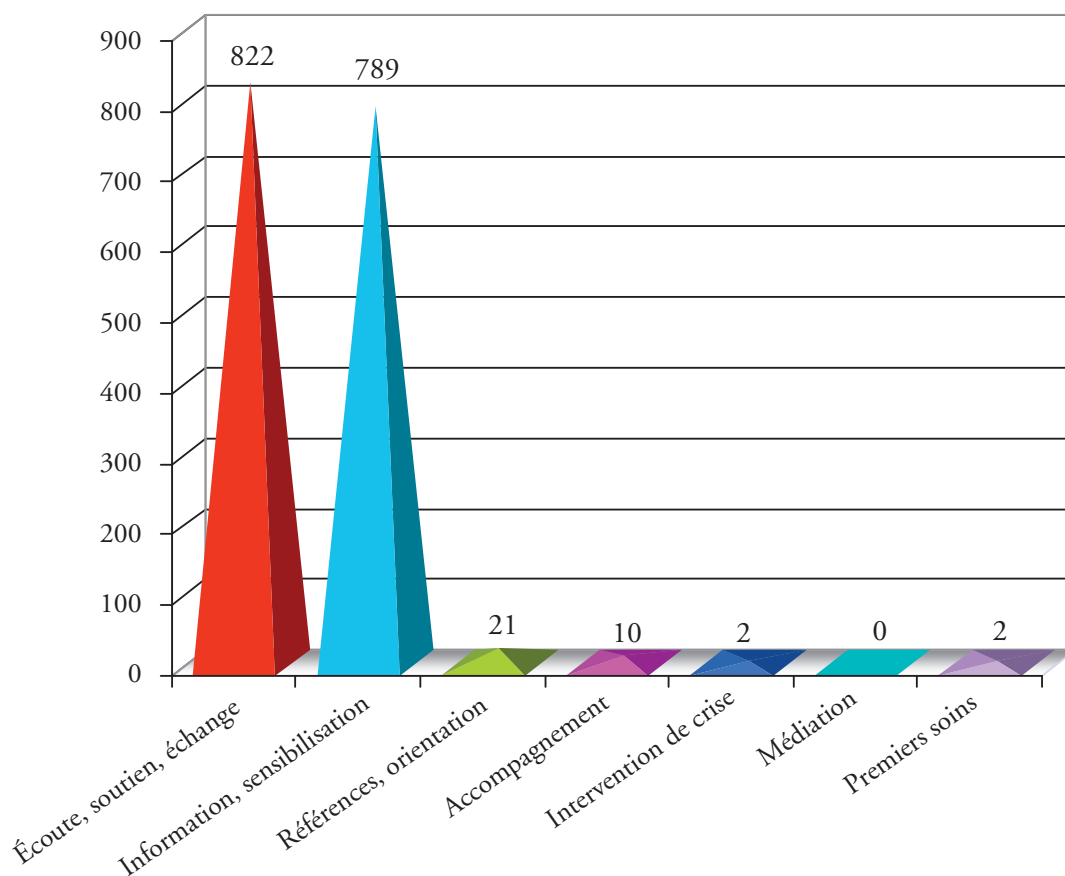


Divers lieux de rencontre ont été répertoriés par les intervenants au cours des mois pendant lesquels cette évaluation fut effectuée.

Les Tr soulignent qu'à la venue du printemps, de l'été ou de l'automne, les jeunes seraient plus présents dans les rues, ainsi que dans les parcs. En hiver toutefois, ces derniers se regroupent dans les organismes et commerces ou encore dans les lieux de loisirs : patinoires, centres d'achat, Maisons des jeunes, etc.

Figure 5

Répartition des types d'interventions effectuées dans La Mitis



Dans ce graphique, il est à noter que plusieurs types de services peuvent être offerts lors d'une seule intervention (ex : soutien, premiers soins et accompagnement). Il est donc normal que les chiffres figurant dans cette répartition ne soient pas égaux au nombre d'interventions effectuées.

Les Tr sont d'avis que les jeunes rencontrés ont surtout besoin d'écoute, de ventiler leurs émotions et de valider ce qu'ils pensent. Ils veulent avoir de l'information sur les sujets qui les touchent de près. Ils voudraient, toujours selon les Tr, principalement des conseils sur la façon de canaliser leur colère, en lien avec les violences physiques et psychologiques. Comme c'est un travail de longue haleine, les Tr anticipent que les autres types d'interventions vont suivre, et ce, après les deux plus importantes identifiées dans le tableau.

Tableau 2

Statistiques globales en travail de rue de la MRC de La Mitis (période du 23 juin 2008 au 30 septembre 2009)

INTERVENTION

Nombre d'interventions	803
------------------------	-----

SEXE

Nombre de Filles	1 023	39,6%
Nombre de Garçons	1 561	60,4%
TOTAL	2 584	100%

ÂGE

Moins de 12 ans	39	1,5%
De 12 à 15 ans	1 470	56,9%
De 16 à 20 ans	840	32,5%
De 21 à 30 ans	111	4,3%
Plus de 30 ans	124	4,8%
		100%

OCCUPATION

Étudiant	2 147	83,1%
Travailleur	253	9,8%
Programmes sociaux	45	1,7%
Inconnu	139	5,4%
		100%

ÉTAT DU CONTACT

Premier contact	792	30,7%
Apprivoisement	880	34,1%
Ponctuel	331	12,8%
Régulier	581	22,5%
		100%

MOMENT DE LA RENCONTRE

8 h à 16 h	46	5,7%
16 h à minuit	724	90,2%
Minuit à 8 h	33	4,1%
		100%

LIEUX D'INTERVENTION

Rues, parcs	475	59,2%
Festivités	58	7,2%
Bars, rave	25	3,1%
Restos, cafés	13	1,6%
Commerces, lieux de loisirs	63	7,8%
Écoles, institutions	54	6,7%
Organismes	72	9,0%
Appartements	8	1,0%
Dépanneurs	10	1,2%
Téléphone/cellulaire	15	1,9%
Bureau	2	0,2%
Autres lieux	8	1,0%
		100%

TYPE D'INTERVENTION

Écoute, soutien, échange	822	49,9%
Information, sensibilisation	789	47,9%
Références, orientation	21	1,3%
Accompagnement	10	0,6%
Intervention de crise	2	0,1%
Médiation	0	0,0%
Premiers soins	2	0,1%
		100%

PRINCIPALES PRÉOCCUPATIONS

100 %

• Psychosociale

Réalité familiale	309	6,7%
Réalité relationnelle	440	9,6%
Santé mentale	126	2,7%
Santé physique	203	4,4%
Logement, hébergement	74	1,6%
Fugue	7	0,2%
Itinérance	24	0,5%
Sexualité	127	2,8%
Orientation sexuelle	28	0,6%
Prostitution	3	0,1%
Pratiques sexuelles non sécuritaires	20	0,4%
Pratiques d'injections non sécuritaires	3	0,1%
ITS/VIH-sida	19	0,4%
Consommation alcool/drogue/médicament	266	5,8%
UDI (Utilisateur Drogue Injectable)	6	0,1%
Dépendance alcool/drogue/médicament	35	0,8%
Dépendance aux jeux	3	0,1%
Violence/abus	112	2,4%
Grossesse	18	0,4%
Pensées/tentative suicide	16	0,3%
Deuil/questionnement	31	0,7%
		40,6%

• Psychojudiciaire

Droits/responsabilités	153	3,3%
Criminalité/délinquance	135	2,9%
Sécurité routière	111	2,4%
Procédures judiciaires	30	0,7%
		9,3%

• Socioéducatif

Réalité scolaire	280	6,1%
Décrochage	30	0,7%
Intégration scolaire	52	1,1%
		7,9%

• Socioéconomique

Réalité du travail	257	5,6%
Endettement/finances	57	1,2%
Pauvreté	17	0,4%
Intégration sociale	46	1,0%
Besoins primaires	41	0,9%
		9,1%

• Socioculturel

Loisirs/divertissements	773	16,8%
Projets/occupation	752	16,3%
		33,1%

DISTRIBUTION DE MATÉRIEL

Condoms	411
Documents/dépliants	27
Cartes ressources	0
Cartes d'identification	289
Autres	73

TOTAL: 800

Annexe 1 Dictionnaire des variables et de leur signification

Nom de la variable	Définition
Intervention	Chaque rencontre individuelle ou de groupe compte pour une intervention. Lorsque l'intervention est effectuée auprès d'un grand nombre d'individus; chaque sous-groupe ou personne pris à part compte pour une intervention.
Sexe	Nombre de fille et de garçons rencontrés individuellement ou présents dans le groupe.
Âge	L'âge qui est connu ou estimé par le travailleur de rue.
Occupation	Occupation principale de la personne rencontrée. La catégorie « Programmes sociaux » inclut toutes personnes bénéficiant de prestations gouvernementales (Sécurité du revenu, assurance-emploi, etc.). La catégorie « Inconnu » inclut toutes personnes dont l'occupation n'est pas connue des intervenants ou pouvant être illégale.
État du contact	<p>Le « Premier contact » correspond aux nombres de différents jeunes rencontrés pour la première fois lors de l'entente. Cependant, il est à noter que certains travailleurs de rue étaient en poste avant l'entente.</p> <p>L'« Apprivoisement » désigne le processus de création de liens entre l'intervenant et la personne.</p> <p>Le terme « Ponctuel » s'applique lorsque les rencontres se font sur une base occasionnelle.</p> <p>Le « Régulier » fait référence aux personnes que les travailleurs de rue rencontrent souvent.</p>

Pour la suite des variables, les éléments n'ont été notés qu'une seule fois par intervention et non multipliés par le nombre de jeunes rencontrés.

Par contre, il se peut que les travailleurs de rue aient fait plusieurs types d'intervention ou abordé une panoplie de thèmes (principales préoccupations) avec un individu ou un même groupe.

Nom de la variable	Définition
Moment de la rencontre	La période de la journée où se déroule l'intervention.
Lieux d'intervention	Indique l'endroit ou la méthode (téléphone/cellulaire/texto, etc.) utilisée afin de rejoindre les personnes.

« Type d'intervention »	
Nom de la variable	Définition
Écoute, soutien, échange	Le travailleur de rue prend le temps de discuter, de partager certains points de vue et de faire s'exprimer la ou les personnes rencontrées.

Information, sensibilisation	Une intervention spécifique afin de donner certaines informations en lien avec les besoins exprimés, et ce, en vue de permettre une décision éclairée. La sensibilisation se réfère à une intervention préventive afin de donner à la personne différents moyens de se prémunir quant à des problèmes de divers ordres (sexuel, toxicomanie, violence, etc.)
Références, orientation	Intervention afin de diriger l'individu vers une ressource ou un intervenant précis.
Accompagnement	L'intervenant accompagne physiquement la personne vers un endroit spécifique afin d'obtenir de l'aide.
Intervention de crise	Intervention spécifique permettant à la personne d'éviter de passer de la crise à un geste extrême ou à un effondrement la privant de toutes ses capacités.
Médiation	L'intervenant permet à deux ou plusieurs parties de communiquer, d'une manière plus efficace, afin d'en venir à une entente ou à un retour au calme.
Premiers soins	Les travailleurs de rue appliquent certaines techniques d'aide aux personnes victimes d'un accident, d'un problème de santé ou d'abus de substances.

« Principales préoccupations »

Nom de la variable	Définition
Réalité familiale	Relations des parents envers le jeune, envers la sœur ou le frère de celui-ci, les parents l'un envers l'autre, etc.
Réalité relationnelle	Relation, positive ou négative, que la personne entretient avec son entourage, amoureux, amis, collègue(s), etc.
Santé mentale	Rencontre avec un individu présentant des problèmes passagers ou permanents de troubles mentaux. Discussion concernant cette réalité.
Santé physique	Intervention auprès d'une personne présentant des problèmes passagers ou permanents de santé. Discussion concernant cette réalité.
Logement, hébergement	Aide et support à un individu afin de trouver un lieu où s'héberger d'une manière temporaire ou permanente. Discussion concernant cette réalité.
Fugue	Personne ayant quitté momentanément la résidence où il se trouve habituellement. Discussion concernant cette réalité.
Itinérance	Intervention auprès d'un individu sans domicile fixe ou discussion concernant cette réalité.
Sexualité	Ensemble des comportements et idées préconçues liés à la sexualité masculine et féminine.
Orientation sexuelle	Dialogue concernant la réalité homosexuelle, lesbienne, bisexuelle ou transgenre.

Prostitution	Discussion faisant référence à l'offre de faveurs sexuelles en échange d'argent ou de substance.
Pratiques sexuelles non sécuritaires	Échange en ce qui a trait au port d'un contraceptif.
Pratiques d'injections non sécuritaires	Prévention et sensibilisation concernant une méthode d'injection adéquate et le rejet des seringues souillées.
ITS/VIH-sida	Partage d'informations concernant les Infections Transmises Sexuellement, le Virus d'Immunodéficience Humaine et le sida.
Consommation alcool/drogue/médicament	Conversation en ce qui a trait à l'usage de substances (autres que les aliments) afin de modifier le fonctionnement du corps ou de l'esprit. Ces stupéfiants peuvent être légaux ou illicites.
UDI (Utilisateur Drogue Injectable)	Utilisateur de Drogue Injectable ou discussion concernant cette problématique.
Dépendance alcool/drogue/médicament	Discussion concernant l'absorption de certaines substances, créant chez un individu un état de dépendance physique ou psychologique.
Dépendance aux jeux	Conversation concernant la dépendance aux jeux.
Violence/abus	Brutalité vécue par une personne ou posée par celle-ci envers une autre (bagarre, violence psychologique, harcèlement, agression sexuelle, etc.).
Grossesse	Personne enceinte, planifiant de l'être ou questionnement sur cette réalité.
Pensées/tentatives suicidaires	Dialogue avec un individu ayant des idéations suicidaires ou ayant déjà fait une tentative. Discussion concernant ce sujet.
Deuil/questionnement	Personne ayant vécu la perte d'un être cher ou interrogation concernant la mort.
Droits/responsabilités	Information donnée aux individus en ce qui concerne leurs droits, mais aussi leurs obligations civiles.
Criminalité/délinquance	Conversation ayant pour sujet certains délits perpétrés ou des actes à caractères criminel.
Sécurité routière	Sensibilisation visant la responsabilisation des personnes en lien avec leurs comportements routiers ou la conduite en état de consommation.
Procédures judiciaires	Relatif aux lois et à l'application des lois (enquête judiciaire, poursuite, incarcération, etc.).
Réalité scolaire	Discussion concernant les hauts et les bas vécus par les étudiants.
Décrochage	Individu ne fréquentant plus une institution scolaire ou en marge de cesser. Discussion concernant cette réalité.

Intégration scolaire	Étudiant intégrant un nouveau milieu scolaire ou ayant des difficultés d'adaptation dans son milieu d'étude.
Réalité travail	Échange concernant la perte d'un emploi, les difficultés rencontrées ou certaines inquiétudes concernant l'employabilité.
Endettement/finances	Personne ayant des difficultés financières, n'ayant pas les ressources pour se faire un budget ou une incapacité à rembourser un montant emprunté.
Pauvreté	Rencontre avec une personne ayant peu de ressources ou manquant de moyens. Discussion concernant ce sujet.
Intégration sociale	Dialogue avec un usager vivant une exclusion sociale ou ayant des difficultés à s'adapter aux contraintes de la société.
Besoins primaires	Intervention auprès d'un usager ayant le besoin de se nourrir, de se loger ou de se vêtir.
Loisirs/divertissements	Partage des activités vécu par les individus, des festivités, des sports ou des passe-temps.
Projets/occupation	Conversation concernant les buts et objectifs que les personnes se sont fixées ou de leur passion dans la vie.

« Distribution de matériel »	
Nom de la variable	Définition
Condoms	Nombre de condoms distribués aux personnes qui en ont besoin ou qui en font la demande.
Documents/dépliants	Nombre de documents et de dépliants informatifs distribués sur divers sujets (employabilité, projet, prévention, services offerts dans certains organismes ou établissements, etc.).
Cartes ressources	Nombre de cartes ressources distribuées, offrant les coordonnées de divers organismes ou lignes d'appels.
Cartes d'identification	Nombre de cartes d'identification distribuées afin d'offrir aux personnes rencontrées les coordonnées des travailleurs de rue.
Autres	Matériel ne pouvant s'insérer dans les variables précédentes (Ex. : porte-clés, allumettes, briquets, matériel de prévention et de sensibilisation, etc.).

Il est à noter que les définitions des variables ont été simplifiées, puisque constituées d'éléments complexes. Certaines sont issues ou inspirées du document « *Le travail de rue dans les petits centres urbains* » (Guide de formation), Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue, Rouyn-Noranda, 2002.